

Forum pour la coopération en matière de sécurité

Forum pour la coopération en matière de sécurité

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité représente la dimension militaire de l'OSCE. Sa présidence, qui change tous les quatre mois, est assurée à tour de rôle par les États participants de l'OSCE selon leur ordre alphabétique. En 2007, le Forum a été présidé successivement par la République de Chypre, la République de Croatie et le Royaume du Danemark.

Le dialogue de sécurité hebdomadaire a constitué un mécanisme précieux pour la poursuite du débat sur les questions de sécurité régionale et sous-régionale et a facilité la coopération et un échange de vues avec d'autres organisations internationales. Les États participants ont examiné des sujets tels que la construction du système de défense des États-Unis contre les missiles balistiques en Europe et l'incident du missile survenu en Géorgie le 6 août.

Au cours de l'année, le Forum a tenu un certain nombre de séances spéciales pour examiner des questions présentant un intérêt particulier pour les États participants, notamment les questions suivantes :

- Lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre par voie aérienne, 21 mars ;
- Préparation civilo-militaire aux situations d'urgence, 26 septembre ;
- Mesures existantes et futures de maîtrise des armements et de confiance et de sécurité dans l'espace de l'OSCE, 24 octobre.

Ces séances spéciales ont permis de procéder à un échange de vues et de formuler des observations dans un cadre structuré et spécialisé. Elles ont en outre contribué à la sensibilisation, au partage d'informations et à la constitution de réseaux parmi les experts nationaux.

La *dix-septième Réunion annuelle d'évaluation de l'application* a été organisée à Vienne les 6 et 7 mars pour discuter de l'application présente et à venir des mesures de confiance et de sécurité convenues, comme stipulé au Chapitre XI du *Document de Vienne 1999*. En plus de ses activités habituelles, le Forum a institué une réunion des chefs des centres de vérification internationaux ainsi qu'une séance de travail sur l'amélioration de la mise en œuvre des mesures existantes. Ces deux mécanismes ont enrichi le débat.

En mai, le Forum a contribué à la *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité* en suggérant une liste de sujets politico-militaires qui pourraient être examinés. De même, le Président du Forum a fait une déclaration exposant le travail accompli depuis la *Conférence* de l'année précédente.

La mise en œuvre du *Document sur les armes légères et de petit calibre* ainsi que du *Document sur les stocks de munitions conventionnelles* s'est poursuivie tout au long de l'année, pendant laquelle les projets d'assistance relatifs à l'élimination du propergol hautement toxique et volatil appelé *mélange* en Arménie et à l'assainissement du site de destruction de munitions par explosion de Novobohdanivka en Ukraine ont été menés à bonne fin. Le Forum a reçu de la République de Géorgie, du Monténégro et de l'Ukraine des demandes officielles d'assistance portant sur la gestion des stocks et la démilitarisation de munitions conventionnelles.

De la même manière, l'OSCE, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, a entrepris des activités en République de Biélorussie et au Monténégro.

Le décès tragique de deux officiers détachés par le Royaume de Norvège auprès de l'opération de terrain de l'OSCE au Tadjikistan a été accueilli avec consternation et beaucoup de tristesse au sein du Forum, qui a exprimé ses condoléances à leur famille.

Le 23 mai, le Forum a convoqué une réunion informelle sur le *Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité* dans le prolongement de la séance spéciale qu'il avait consacré au *Code* le 27 septembre 2006. Les débats ont été axés sur l'application, la sensibilisation et l'information en ce qui concerne le *Code* et sur des suggestions visant à améliorer la qualité du questionnaire correspondant. En juillet, un coordonnateur a été nommé pour le *Code* afin de rassembler les idées, les vues et les propositions des États participants et d'aider le Président du Forum et la Troïka de la Présidence pour les questions s'y rapportant.

La mise en œuvre de la *résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU* sur la non-prolifération des armes de destruction massive a continué à susciter un intérêt particulier de la part des États participants. Les États-Unis ont lancé une initiative visant à élaborer un guide des meilleures pratiques, à laquelle le Canada s'est associé ultérieurement. Afin d'étendre la sensibilisation et l'information sur le plan géographique, le Forum a fait des exposés lors de séminaires sur la résolution 1540 en Jordanie les 4 et 5 septembre et au Kirghizistan les 16 et 17 octobre.

En vue de faciliter et de renforcer la coopération dans les trois dimensions au sein de l'OSCE, la Présidence espagnole a institutionnalisé des séances régulières avec le Conseil permanent. La séance commune d'automne s'est révélée offrir aux deux organes de décision une excellente occasion de coordonner les efforts en prévision de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE. Les États participants sont convenus qu'il fallait poursuivre cette pratique, car elle permettait de traiter globalement des questions transdimensionnelles.

Le Conseil ministériel a adopté à sa réunion de Madrid la *Décision No 3* sur les *questions intéressant le Forum pour la coopération en matière de sécurité*, la première décision globale de cette nature à avoir été consacrée au Forum. Elle servira de base aux activités du Forum en 2008.